



LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2



Les services techniques municipaux

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- Retour sur le conseil municipal du 21 novembre
- Inauguration de la bibliothèque de l'école élémentaire
- Les intempéries
- Pour nos aînés...
- Remise de prix à l'école
- Retour sur le téléthon
- Retour du Père Noël
- Soirée des commerçants
- Invitation à la cérémonie des voeux

VIE ASSOCIATIVE PAGES 6 A 7

- ARTEMIS
- CT Dombes
- Club Amitié Loisirs
- Foyer Saint-Maurice
- SMC Volley
- Boxe française

VIE PRATIQUE PAGE 9

- Inscription sur la liste électorale
- Naturopathie
- ADAPA
- Vide grenier - Collège Louis Armstrong
- Agenda - Etat civil - Permanences

EDITO

Nous tournons la dernière page de l'année 2019 et nous sommes prêts à aborder l'année 2020. Quand une nouvelle année commence on espère toujours qu'elle sera meilleure que la précédente ...

Nous souhaitons avant tout que nous nous retrouvions dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité et d'humanisme et aussi de partage et d'égalité des chances.

La municipalité et moi-même vous souhaitons une excellente année 2020.



Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

DES HOMMES ET DES FEMMES TOUS LES JOURS PRES DE VOUS

Le personnel des services techniques municipaux, des équipes tous les jours au service des habitants.

Ce sont 3 équipes qui œuvrent toute l'année pour le bien-être des Mauriciens, dans les lignes qui suivent, vous trouverez des exemples de leurs attributions.

L'équipe du service voirie travaille à l'entretien des espaces de vie municipaux. Les débris abandonnés sur la voie publique sont régulièrement collectés, les rues balayées manuellement ou au moyen de la balayeuse. Les nids de poules qui peuvent apparaître sur les chaussées lors de périodes de pluies importantes ou de dégel sont aussi traités par ces agents, ainsi que tout ce qui concerne l'entretien des voies.

L'équipe des espaces verts prend en charge l'entretien des arbres sur les espaces municipaux (taille, traitement des maladies) ainsi que leur remplacement si nécessaire. Elle se charge aussi de la plantation de nouveaux sujets lors de la mise en place de nouveaux espaces. Ces agents sont aussi chargés de la commande des végétaux et de la création des massifs au printemps, ainsi que de leur entretien tout au long de l'année (désherbage, arrosage, paillage, etc..) et de la tonte des espaces verts.

La 3ème équipe, qui a en charge l'entretien des bâtiments œuvre tous les jours pour que vous ayez des locaux adaptés et dans un bon état d'utilisation. On la rencontre lors de travaux de maintenance ou d'amélioration des établissements scolaires, du centre social, de la salle des fêtes, de la mairie, et de tous les bâtiments municipaux mis à disposition des associations mauriciennes.

Lors de l'installation de matériel municipal, pour des manifestations organisées par les services municipaux (ALSH, écoles, etc...) ou les associations mauriciennes, les équipes font bloc afin que tout soit en place dans les délais prévus.

Dans les cas d'urgence aussi, ces équipes sont solidaires. C'est ainsi que certains jours de l'année, notamment en hiver, tout le monde est sur la brèche avant le lever du jour. La saison froide réserve bien des imprévus à nos employés municipaux, qui doivent permettre les déplacements des habitants en toutes circonstances. Un exemple très récent, les chutes de neige du 15 novembre ont occasionné des chutes d'arbres dans la Montée de la Paroche, ils se sont chargés du déblaiement afin de rétablir la circulation, ce qui fut fait en fin de journée le samedi 16 novembre. Tous les hivers, lors de chutes de neige ou de verglas, ils sont sur la brèche pour sécuriser les trottoirs, assurer la sécurité des habitants et permettre leur déplacement. A chaque situation exceptionnelle, ils sont présents afin de faciliter la vie des Mauriciens.

Tous ces agents que vous rencontrez souvent sur votre chemin lors de vos déplacements, font un peu partie de notre paysage et passent souvent inaperçus. Ils sont indispensables au bon fonctionnement de notre territoire, au confort et à la sécurité de chacun.



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2019

1. Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne madame Eveline GUILLET comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2019

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 17 octobre 2019.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. AFFAIRES GENERALES

4.1 Rapport de gestion de l'année 2018 sur l'activité et les résultats de la SEMCODA.

M. le Maire présente le rapport annuel de gestion de la SEMCODA. En introduction, il précise que la Semcoda a vécu une année un peu chaotique suite au départ de l'ancien directeur et une période de transition trouble. Il précise que la commune a rencontré le nouveau directeur il y a quelques temps pour évoquer avec la Société les affaires communes, notamment celle concernant le bâtiment appartenant à la SEMCODA sur le quartier des hirondelles (ancienne CPAM). Lors de cette rencontre, le nouveau directeur (M. Perret) a confirmé tout l'intérêt des projets qui pourraient voir le jour sur le territoire de Saint-Maurice de Beynost.

M. le Maire rappelle néanmoins que la relation que nous avons avec la SEMCODA et son précédent directeur a toujours été bonne et avait l'avantage d'être de confiance. Ce qui a permis de maintenir certains services sur la commune comme la CPAM ou la Croix Rouge.

Intervention de C. CHARTON

Le conseil municipal prend acte du rapport.

5. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

5.1 Exercice 2019 - Budget principal - Décision modificative n° 4

M. BRUGNOT détaille certains chiffres apparaissant dans la décision modificative. Elle précise que des subventions vont sans doute être perçues pour le financement du restaurant scolaire de la part de la Préfecture et de la Région mais que les montants ne sont pas encore connus.

La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et 2 abstentions.

6. AFFAIRES SOCIALES

6.1 Pacte de coopération avec le centre socioculturel ARTEMIS

L. Extier-Pons présente le projet de pacte de coopération que la commune est invitée à signer avec l'association Artémis. Ce pacte est signé entre l'association, la Ville, le Département et la Caf de l'Ain - La durée de ce pacte correspond à la période d'agrément du Centre ARTEMIS, soit jusqu'au 31 Décembre 2022

La délibération est adoptée à la majorité de 18 voix pour et 2 abstentions

7. VIE ASSOCIATIVE

7.1 Convention de mise à disposition de bâtiment communal

M Charton présente la nouvelle convention de mise à disposition des bâtiments communaux. Il précise que c'est surtout une remise à plat des différentes conventions existantes, qui pour les plus anciennes ont été signées en 2001. L'objectif est d'uniformiser l'ensemble des conventions et de proscrire certaines pratiques devenues incompatibles avec la mise à disposition de bâtiments communaux. Interventions de MC. PETIT, R. TURGIS, JF. PERNOT et R. RESTA

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Questions des conseillers et informations diverses

M. le Maire donne plusieurs informations sur des événements récents ou à venir :

1/ Un braquage a eu lieu au bureau de tabac de la place d'Arménie le matin du Conseil Municipal

2/ Le restaurant de Sushi récemment ouvert sur la RD 1084 est déjà fermé suite à une intervention de la police nationale.

3/ Une intervention de la Gendarmerie a eu lieu la semaine dernière pour démanteler un trafic de stupéfiant sur plusieurs communes dont Saint-Maurice de Beynost. Arrestation d'un individu.

4/ Présentation d'un projet de construction d'entreprise tertiaire sur le site actuel de Cegelec à l'entrée de la commune (Rond-Point Porte 5).

5/ Intervention de Mme de Fonclare concernant les travaux d'enfouissement des réseaux sur la rue de la gare.

6/ Information sur la possible construction d'un EPHAD sur le site de la Sathonette suite à de nouveaux contacts avec l'Institution Joséphine Guillon qui est sollicitée par l'ARS et le Département de l'Ain pour relancer le projet initié il y a 3 ans.

7/ Information concernant le projet sur le cinéma où la CCMP mène différentes études.

8/ Livraison des premiers appartements des « Allées Symphonie » à partir de la semaine 48.

9/ Information concernant une plainte que la Mairie a reçue dernièrement au sujet de la mise en place d'antenne relais de télécommunication. Une pétition est en ligne.

10/ Information sur le sinistre dans le bâtiment « Le Soleil » en fin de semaine dernière lié à des travaux d'étanchéité non effectués par le bailleur.

Yves. ROUX demande où en sont les travaux sur le pont Maurice Cusin. Robert RESTA précise que les dernières études pour les travaux sont en cours et que les travaux de réfection auront lieu en 2020

Claude CHARTON présente le programme des différentes activités mises en place sur les communes de la CCMP dans le cadre du Téléthon

Claude CHARTON présente les manifestations de fin d'année qui auront lieu avec les commerçants et la venue du Père Noël qui passera cette année en plus de son traditionnel parcours du dimanche dans les maisons de retraite lors de la distribution des colis de Noël le mercredi 18/12/2019.

La séance est levée à 22h15

Prochain conseil : Jeudi 19 décembre 2019

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

La rénovation complète de la bibliothèque, appelée « BCD » pour « Bibliothèque Centre Documentaire » a été réalisée avec succès. Le mobilier et les peintures dataient d'une trentaine d'années ! Cette ancienne bibliothèque a donc fait peau neuve, tant au niveau des locaux, du mobilier et d'un certain nombre de livres. Ce travail mené conjointement entre la Mairie, les enseignants et les parents d'élèves a permis d'offrir aux « jeunes lecteurs » un bel espace de travail. Cette année, le mobilier a été changé, les peintures et le plafond ont été refaits à neuf. Un accès internet complètera sans doute cet outil pédagogique au cours de l'année 2020. Chaque année 1500 euros sont dédiés au renouvellement du fonds documentaire (livres, revues, albums et dossiers divers). L'inauguration de cet espace rénové a eu lieu le vendredi 06 décembre, en présence des élus, des enseignants et du directeur de l'école, des représentants des parents d'élèves, du service enfance jeunesse de la ville et de l'Inspectrice de l'Education Nationale. A cette occasion, une démonstration du VPIN (Vidéo Projecteur Interactif Numérique) installé dans la classe de Mme Bertel, enseignante de CM1/CM2 a également été proposée. Les discours qui ont précédé le verre de l'amitié ont permis de souligner l'importance de développer le plaisir de lire et de s'ouvrir sur le monde. Nul doute qu'avec un tel environnement, les élèves de l'école Jacques Prévert ne se feront pas prier pour venir s'évader à travers les livres et la poésie.



VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Monsieur le maire et les élus municipaux présenteront leurs vœux aux habitants de Saint-Maurice-de-Beynost
Jeudi 9 janvier 2020 à 19h
à la salle des fêtes de la commune

LES INTEMPERIES

Les chutes de neige du 15 novembre ont fortement impacté la libre circulation sur notre commune. Montée de la Paroche, des chutes d'arbres dues à la neige très lourde qui est tombée sur la Côtère, ont entravé la circulation des véhicules pendant deux jours. Malgré l'intervention des services techniques municipaux qui avaient mis tous les moyens sur cet événement exceptionnel, la route a été rendue à la circulation seulement le samedi 16 novembre au soir.



POUR NOS AINES

Jeudi 12 décembre et lundi 16 décembre matin, la remise des colis par les membres du CCAS, pour les habitants âgés de plus de 65 ans, était effectuée en mairie. Pour les résidents de la Roseraie, le colis leur était remis lors d'un goûter en présence de Monsieur le Maire. Quant aux résidents de la maison de retraite « Les Mimosas », un colis spécifique composé de décoration, et de petites gourmandises leur était remis, aussi, en présence de Monsieur le Maire lors d'une réception qui se terminait par un goûter. Cette année, ce sont 314 colis pour 390 personnes (certains étant des colis pour couples) qui sont venus agrémenter la fin d'année de nos séniors.



REPAS DE FIN D'ANNÉE pour les 65 ans et plus

Comme chaque année, les aînés de 65 ans et plus, présents sur la commune au 31 décembre 2019, pouvaient choisir entre un colis qui a été remis avant Noël, ou la participation au repas du 25 janvier 2020 à la salle des fêtes. L'inscription est encore possible en mairie jusqu'au 7 janvier 2020, 12h00. Les repas « payants » des accompagnants sont à régler en Mairie avant le 7 janvier 2020 12h. Le prix du repas est de 34 euros, à l'ordre de « Délicatesses Traiteur ».

REMISE DE PRIX A L'ECOLE

Depuis l'année scolaire 2016/2017, l'A.D.A.M.A.01 (Association Des Anciens Maires et Adjointes de l'Ain) organise un concours sur l'émulation civique, ouvert à tous les jeunes qui ont participé, avec leur école, à une séance animée par des membres de cette association. Le 13 novembre, Kyle Vivant et Nathan Bellintani ont reçu un prix en préfecture pour avoir été classés troisièmes au niveau départemental pour les CM2.

Jeudi 19 décembre, en présence de M. Pierre Goubet, maire, et de M. Daniel Monchanin, adjoint chargé de l'enfance/juvenesse, M. Bernard Lobietti, président national, et Mme Colette Marchez, ont remis un atlas Europe et un livre aux enfants qui se sont particulièrement distingués par des dessins sur le thème de cette année : « Les symboles de la République ». Les jeunes : Loren Herpoyan, Lisa Gaudu, Léna Viara, Lola Zankowski, Arthur Bodet, Aimie Mazeran, Nihed El Khamichi, Lina Lancelot, Gaspard Goncalves, Noémie Eynard, Alix Hauchard, Medhy Ouaziz, Nils Langlet, Nathan Bellaton, Jeanne D'Hennzel, ont été primés.

Toutes nos félicitations vont à ces lauréats.



RETOUR DE PERE NOEL

Père Noël était de retour ce dimanche matin 15 décembre. Après une soirée chargée et une courte nuit, Père Noël est venu animer le réveil des enfants sages. Accompagné de ses fidèles servants, sa calèche tirée par ses chevaux a parcouru les rues de notre commune, s'arrêtant ici pour offrir des papillotes aux enfants, là pour immortaliser le moment par la photo. Ce sont les joies de la magie de Noël.



RETOUR SUR LE TELETHON

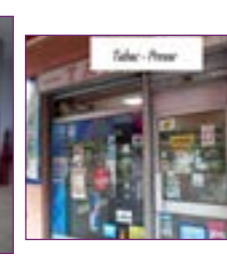
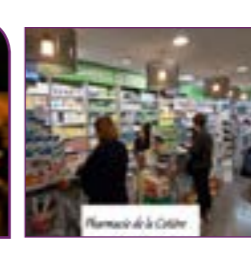
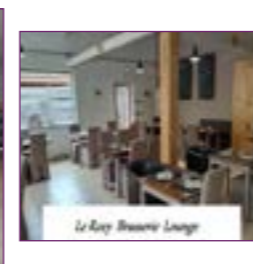
Les 6 et 7 décembre se déroulait le Téléthon, porté par les « 6 à l'Unithon » qui représente les 6 communes de la CCMP. Sur Saint Maurice, comme chaque année, les écoles et de nombreuses associations participaient, avec de nombreux bénévoles. Ces deux journées ont été une réussite. La remise du chèque à l'« AFM Téléthon » se fera lors d'une cérémonie officielle qui sera annoncée.



SOIREE DES COMMERCANTS

Cette année, comme en 2018, les élus et les commerçants se sont associés au Père Noël avec sa calèche pour organiser une soirée festive devant le pôle commercial du carrefour rue des Ecoles-route de Genève. Devant leurs vitrines illuminées, les commerçants ont offert des collations au public, la municipalité du vin chaud, le Père Noël des papillotes et des promenades en calèche sur la D1084 qui était fermée pour l'occasion entre la rue des Ecoles et la rue des Culées Nord.

Ce fut une agréable soirée pour petits et grands, qui laissait présager le passage du Père Noël dans les rues de Saint Maurice de Beynost le lendemain matin. Merci aux commerçants participants : « Un Si Joli Bouquet », « coiffure Rev'Line », « boulangerie Pétrin d'Antan », « Les Vins Henri Grumel », « Coiffure et Style », « Pharmacie de la Côtère », « Kebab Saint Maurice de Beynost », restaurant « Le Roxy », boucherie « Les Saveurs Orientales », « Carrefour Market », « Tabac- Presse ».



ARTEMIS

4ÈME NUIT DE LA LECTURE

Samedi 18 Janvier soirée lumineuse en bibliothèque. Cette animation proposée par le Ministère de la Culture a pour but de promouvoir les animations autour du livre. La bibliothèque d'Artémis et ses bénévoles vous proposent une animation où la bibliothèque ARTEMIS sera illuminée avec des animations pour les petits et des lectures de contes en langues étrangères.

CONCERT HANK MOODY

Artémis vous invite au concert pop rock du groupe Hank Moody. Venez découvrir ces 7 artistes jeunes et dynamiques qui vont vous faire vibrer sur des reprises rock. Inscription à l'accueil ARTEMIS. Vendredi 17 janvier à 20h30



APERO LIVRES



LE PROGRAMME FAMILLE

- Ateliers parents-enfants. Tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30, ateliers parents-enfants autour d'animations.
- Sortie Neige en famille. Le 25 Janvier ou le 02 février (selon neige). Renseignements à ARTEMIS

Soirée jeux

Le 9 janvier,
soirée jeux à Artémis
de 18h00 à 21h00

LE MOIS DE LA VIGILANCE

Attention après 2 ans le mois thématique revient. Du 28 Janvier au 21 Février 2020 ARTEMIS vous fera découvrir le thème de la vigilance autour d'expositions, de spectacles, d'animations, d'ateliers et vous découvrirez les œuvres street-art réalisées par le café tricot ARTEMIS dans vos rues. Enfin retrouvez en janvier un atelier informatique, de l'art floral, des marches douces, du soutien administratif, de nombreuses activités sportives et culturelles. Venez échanger à l'accueil, ou nous découvrir sur notre site internet www.artemis-smb.fr ou sur notre page Facebook.



ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Pour nos collégiens le premier trimestre est passé, et pour redémarrer une année du bon pied on a souvent besoin d'un petit coup de pouce ! L'accompagnement à la scolarité se déroule tous les mardis soir de 17h30 à 19h15 à Artémis. Aide méthodologique, lecture des consignes, apprendre autrement, gestion du stress...

CONFERENCE ACTIVE SUR LES ECRANS

Vendredi 10 Janvier à 19h00, dans le cadre du travail sur la parentalité, conférence active sur les écrans organisée par le RAM, la crèche Françoise Dolto et ARTEMIS. Vous êtes parents, ou grands-parents, venez interagir et échanger sur les écrans lors d'une soirée théâtre forum à ARTEMIS. Gratuit et ouvert à tous.

UN DIMANCHE ANIME

Artémis vous propose, le dimanche 12 janvier de participer à des contes pour adultes de 15h00 à 18h00 à ARTEMIS. Une conteuse professionnelle vous surprendra pour passer un moment divertissant autour de la littérature.

CROCLIVRES



CT DOMBES

Fidèle à ses traditions, le CT Dombes a organisé son repas de fin d'année à l'auberge « La Sauvagine » dans le village du Plantay. Ce rendez-vous qui marque la fin de la saison 2019, a rassemblé 56 adhérents et conjoints dans une ambiance très conviviale et un cadre typique de la Dombes. Jean Giroud, le président du CT Dombes, a bien souligné, dans son discours d'introduction, l'esprit d'amitié et de solidarité qui règne dans ce club qu'il est fier de présider. Dans son allocution, le Dr Rivoire, fondateur du club, a longuement disserté sur la Dombes et sur sa conception idéale du cyclotourisme que le club de St Maurice perpétue depuis 43 ans. Tout le monde a passé une très agréable journée à « papoter » autour du repas traditionnel dombiste et s'est donné rendez-vous en janvier pour l'assemblée générale du club.



CLUB AMITIE LOISIRS

Erratum

Dans le numéro 197 des Echos de Saint Maurice de Beynost, une erreur s'est glissée dans le texte de la rubrique du Club Amitié Loisirs, il faut lire « Le vendredi 8 novembre se déroulait le concours de coinche, avec 34 doublettes, les vainqueurs repartaient chacun avec un gigot », avec toutes nos excuses.

Le 21 novembre, les adhérents se retrouvaient pour un repas festif, à l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau. Le dimanche 1er décembre avait lieu la vente annuelle du club, cette journée a été une réussite, les nombreux adhérents présents ont partagé un vrai moment d'amitié, les visiteurs ont été nombreux, la participation dépassant toutes les espérances ; afin de clôturer cette journée, et pour permettre à chacun de récupérer un peu, un petit repas était servi au club en soirée. Le 6 et 7 décembre, une équipe participait à la préparation et à la vente de roses pour le Téléthon. Le vendredi 13 décembre, tous les adhérents se retrouvaient à « l'Auberge de Thil » pour un délicieux repas de Noël, blagues et chansons allaient bon train. Pour clore l'année, le 18 décembre, le copieux goûter de Noël organisé dans les locaux du tennis, permettait à chacun de donner de la voix dans un karaoké, nouvelle animation de l'association. Dans les prochaines semaines, les animations suivantes sont prévues : **Mardi 7 janvier**, galette des rois. **Samedi 18 janvier**, pièce de théâtre à la salle des fêtes. **Mercredi 22 janvier** à 15 heures, Assemblée Générale de l'association à Artémis. **Mardi 4 février**, crêpes de la chandeleur. **Jedi 13 février**, visite au musée des Beaux-Arts. **Mardi 25 février**, mardi gras. Rappelons que toutes les semaines, le club Amitié Loisirs propose lundi : scrabble ; mardi : jeux de société, un goûter, puis chorale à partir de 17 heures ; mercredi : atelier de bricolage jeudi : scrabble ; vendredi : tarot. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.



FOYER SAINT MAURICE - SOIREE " CHAPEAUX, COIFFES ET GALURINS "

Le samedi 11 janvier 2020, le Foyer Saint Maurice vous invite à sa soirée des Rois.

Inscrivez-vous rapidement - et au plus tard le 6 janvier : - auprès de Béatrice MENICHON Résidence Saint Maurice bat G ou au 04 78 55 59 36 (en cas d'absence, laisser un message) - ou bien auprès de Sylvie BELAMIE, par courriel : sylviebelamie68@gmail.com - 18 € pour les adultes, 6 € pour les 6 à 10 ans, gratuit pour les moins de 6 ans. Attention : nombre de places limité. Rendez-vous à la salle des fêtes. Apéritif à 19h30. Venez avec votre chapeau !

SMC VOLLEY

La troisième édition du Volleython a été un énorme succès dont le bénéfice sera reversé à l'AFM Téléthon. La soixantaine de joueurs et les invités ont apprécié l'organisation et ont été très généreux. Nous remercions les organismes ayant permis d'organiser l'événement ainsi



que les sponsors de la Côtère dont les noms suivent : Bien dans tes basket, Générale d'optique BEYNOST, Bellego, Swiss vision, Lilo, Micromania, Flunch, SFR Beynost, Urban soccer et bien d'autres.

CCSBF

Après avoir remporté les championnats de France de sa catégorie cadette F52kg, comme évoqué dans « les Echos N° 194 de Juillet 2019 », Axelle était qualifiée en équipe de France pour porter haut les couleurs tricolores aux championnats du Monde de Boxe Française. Ils se sont déroulés les 26 et 27 Juillet à Budapest en Hongrie. Après avoir intégré le « groupe France » lors d'un stage en région parisienne, (stage encadré entre autres, sous la responsabilité de Richard Aguenihai ex-champion de notre club CCSBF et désormais cadre technique salarié de la fédération Française, en charge du programme jeune), notre Mauricienne s'est envolée pour la Hongrie. Axelle était dans une poule de 5 pour être confrontée à 4 championnes de nationalité belge, russe, croate et hongroise, pour un classement par poule ou toutes les tireuses se rencontrent. A l'issue de cette compétition, la première et la deuxième de ce classement sont opposées pour décrocher le titre mondial. Axelle battra toutes ses adversaires en poule en remportant tous ses assauts à l'unanimité des juges, et sera donc opposée à la tireuse hongroise qui terminait 2ème ; Axelle l'ayant battue en poule de qualification. Mais à l'issue de cette finale Axelle sera déclarée perdante, face à la Hongroise. Axelle est allée chercher la médaille d'Argent, c'est une performance qui une fois de plus, souligne la qualité de l'enseignement diffusé par notre école de Boxe Française. Sous l'emblème du « Team Cacciatore », gage de sérieux, de rigueur, de respect et d'exigence, tous nos compétiteurs sont réunis autour de nos fondamentaux des « 4E » Ethique, Esthétique, Efficace, Educative... Axelle tient à remercier ses coaches, Fabrice Miramand, Serge Cacciatore, Thierry Giletto ainsi que ses camarades, sportives et sportifs du CCSBF, qui l'ont accompagnée pendant sa préparation.



AGENDA

Jeu. 9 Jan 19h	Municipalité Voeux du maire
Sam. 11 Jan Soirée	Foyer Saint Maurice Repas des rois
Ven. 17 Jan 20h30	ARTEMIS Concert pop rock
Sam. 18 Jan 19h	ARTEMIS Nuit de la lecture
Sam. 18 Jan Après-midi	Club Amitié Loisirs Théâtre

Dim. 19 Jan 9h	ARTEMIS Randonnée St Sorlin en Bugey
Ven. 24 Jan 9h-12h	UNCAFN Assemblée Générale
Sam. 25 Jan 12h	CCAS - Municipalité Repas des aînés
Ven. 31 Jan	Académie de Musique et Danse Nuit des conservatoires
Sam. 1 Fev	CT Dombes Dîner choucroute

ETAT CIVIL

Naissances	
30/10	Auguste DA CUNHA
04/11	Sofia JELLOUL
17/11	Arthur DELICATA
27/11	Léo BREBANT
30/11	Enzo ROUCHOUSE
Décès	
05/11	Evelyne ZECCHINO- CASSAGRANDE divorcée PUMAR RODRIGUEZ
13/11	Jean BORDESSOULES
14/11	Aram JELOYAN
15/11	Helga KETTENHOFEN Epsse PILLARD
05/12	Clotilde ROUX divorcée FRAIZY
06/12	Yves MARJOLLET
29/11	Cassimo BOUABBANE

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

- Vous êtes nouvellement arrivé sur Saint Maurice de Beynost : n'oubliez pas de demander votre inscription sur les listes électorales avant le 7 février 2020, en vous présentant à la mairie, service élections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

- Vous êtes inscrit à Saint-Maurice-de-Beynost, mais vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune depuis votre inscription : pensez à donner votre nouvelle adresse au service élections afin d'éviter tout risque de radiation.

- Vous étiez inscrit sur une liste consulaire et vous êtes revenu à Saint-Maurice-de-Beynost : n'oubliez pas de demander votre radiation de la liste consulaire.

LA NATUROPATHIE

Vous avez pris de bonnes résolutions pour cette nouvelle année ?

Vous voulez améliorer votre santé ?

La réflexologie faciale et la naturopathie peuvent vous aider.

Avec des conseils santé, une aide alimentaire et des soins du corps vous retrouverez vite la forme.

Pour en savoir plus sur les soins proposés : <https://dienchanohanami.com/>

ADAPA

Depuis 1959 l'ADAPA, service d'aide et d'accompagnement à domicile, intervient sur l'ensemble du département de l'Ain. Nous intervenons auprès des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap. Nous proposons des services adaptés :

- d'aide à la personne (toilettes simples, levers et/ou couchers, habillage, repas...)

- d'aide et d'accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie)

- d'aide et d'accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle, du transport accompagné (et notamment dans le cadre du dispositif Sortir Plus)

- des services des soins infirmiers à domicile
Nous proposons également des ateliers Prévention pour vous accompagner dans le bien vieillir, et de la formation aux aidants.

Ces services sont assurés par des professionnels formés et encadrés. Pour toute demande ; n'hésitez pas à contacter la responsable ADAPA de votre secteur :

Coraline LICERAS

1820 Grande rue - 01700 MIRIBEL

Esp. Ass. et social - 200 avenue de la gare

01120 MONTLUEL

Tél. 04 74 45 59 66 - contact@adapa01.com.



PERMANENCE

permanence des adjoints

Sur rendez-vous :

11/01	P. GOUBET Maire
18/01	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
25/01	M. BRUGNOT Finances
01/02	R. RESTA Cadre de vie

Le dimanche 2 février 2020 au complexe du Mas de Roux, VIDE-GRENIER à partir de 8h. Organisé par

le Foyer Socio-Educatif du collège Louis Armstrong

Buvette et petite restauration.

entrée gratuite

RESERVATION OBLIGATOIRE

pour les exposants

Contact : fse.collegebeynost@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

© Directeur de la publication : P. GOUBET

© Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, les équipes d'ARTEMIS, du Club Amitié Loisirs, du CT Dombes, du Foyer Saint-Maurice, du SMC Volley et de la Boxe française

© Mise en page : S. JUBAN

© Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

© Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

© Tél : 04 78 55 14 08 ©Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr

© Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

Adresse de la déchetterie : Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er nov. au 31 mars.

Du lundi au vendredi :

8h-11h45 et 14h-16h45

Samedi :

8h-16h45 sans interruption.